



Syndicat Mixte du SCoT du Pays Basque et du Seignanx

19 rue Jean Molinié- 64100 BAYONNE- Tél : 05.59.74.02.57

BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 12 JANVIER 2023

Extrait du registre des décisions du Bureau

Le Bureau syndical s'est réuni dans la salle Sanoki à Itxassou le 12 janvier 2023 à 18h30, sur invitation du Président, Marc Bérard, en date du 6 janvier 2023.

Président de séance : Marc BERARD

	Territoires	Présents	Excusés	Procuration à
Communauté d' Agglomération Pays Basque	Côte Basque Adour	BERARD Marc	CASCINO Maud	
		DE PAREDES Xavier		
		LACASSAGNE Alain		
	Sud Pays Basque	DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine		
		GOYHETCHE Ramuntxo		
	Errobi	CARRERE Bruno		
		LABEGUERIE Marc		
	Nive-Adour	HARGUINDEGUY Jérôme	CIER Vianney	
	Pays de Hasparren	GASTAMBIDE Arño		
		HARAN Gilles		
	Amikuze	DAGUERRE Mayie	ETCHEBER Peio	
	Garazi-Baigorry		BARETS Claude	
			COSCARAT Jean-Michel	BERARD Marc
	Soule Xiberoa	IRIART Jean-Pierre	ELGART Xabi	
Iholdy-Ostibarre	GOYTY Xalbat			
	LARRALDE André			
Pays de Bidache	AIME Thierry			
	NOBLIA Félix			
C.de communes du Seignanx	DUFAU Isabelle	PEYNOCHE Gilles		

Date d'envoi de la convocation : 06/01/2023

Membres du Bureau en exercice : 24

Membres du Bureau présents : 17

Membres du Bureau ayant pris part au vote (y compris procurations) : 18

Décision n°2023-02 – Avis sur le projet de création de ZAD à Ostabat-Asme

La commune souhaite mettre en place une ZAD sur deux secteurs :

- Le centre bourg, afin de faciliter les capacités de préemption en vue de favoriser le renouvellement/réhabilitation des espaces bâtis.
- Au sud du bourg, sur un secteur en continuité du projet Ostavals (centre de valorisation du patrimoine), pour se donner la possibilité d'intervenir s'il devait y avoir mutation des fonciers ciblés.

Le Bureau syndical après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité des voix exprimées :

- EMET UN AVIS FAVORABLE sur ce projet de ZAD multi sites
- SOUHAITE RAPPELER que l'avis du Syndicat sur un projet de ZAD ne préjuge en rien de l'avis du Syndicat sur le projet urbain qui sera retenu dans le cadre du PLUi.

Le Président,



Marc BERARD